

Épreuves	Horaires	Hauteur	Perche	Long	Triple S.	Poids	Javelot	Disque	Marteau
		10h00	Confirmation des engagés et des jurys						
	10h30	Réunion de jury							
200m Haies MF MG	11h00	MF		BF	MG	BG			BF - MF
Séries 50m BF	11h20		BF - MF				BF	MG	
Séries 50m BG	11h30								
Séries 50m MF	11h40								
Séries 50m MG	11h50	PODIUMS							
Séries 100m Haies (0.84) MG	12h15				MF				
Séries 80m Haies (0.76) MF	12h30			BG		BF			
50m Haies (0.65) BG	12h45	MG					MF	BG	
50m Haies (0.65) BF	13h00								
	13h15	PODIUMS							
100m BF	13h30				BF				BG - MG
100m BG	13h40			MG		MF			
Séries 100m MF	13h50	BG	BG - MG				MG	BF	
Séries 100m MG	14h00	PODIUMS							
Finale 50m MF/MG	14h30								
Finale 100m haies MG	15h00				BG				
Finale 80m haies MF	15h10								
Finale 100m MF	15h20								
Finale 100m MG	15h30								
2000m et 3000m MF - MG	15h45	PODIUMS							
2000m marche BF - BG	16h00	BF		MF		MG	BG		
3000m marche MF - MG	16h20							MF	
1000m BF - BG	16h35								
1000m MF - MG	16h50	PODIUMS							
Relais 4x60 BF - BG	17h10								
Relais 4x60 MF - MG	17h25								
	17h45	PODIUMS							

Règlements de la compétition des Régionaux individuels

Mode de qualification : sur Minimas

Date limite de réalisation des performances : Dimanche 10 juin

Mise en ligne de la liste des qualifiés : Sur le site le Lundi 11 juin dans la journée.

Confirmations d'engagement avant le vendredi 15 Juin – 09h00.

Qualification exceptionnelle : Á faire par mail (document disponible dans ce livret) à normandie.crj@gmail.com avant le 11 juin 12h00

Règlements de la compétition des Pointes d'or

Mode de classement : Un triathlon sera extrait à l'issue des championnats régionaux individuels.

Récompenses :

- 3 premiers au classement triathlon du jour : BF/BG/MF/MH
- Le 1^{er} de chaque type de triathlon en minime : spécifique, technique et classique : MF/MH (podium compris)

Règlement technique :

1. Les montées de barre pour la hauteur et la perche seront validées par le juge arbitre au plus tard 5 jours avant la compétition.
2. Nombre d'essais illimités à la perche et en hauteur (arrêt du concours après 3 échecs consécutifs).
3. 4 essais sur tous les autres concours. Les concours pourront être dédoublés en fonction du nombre de confirmés.
4. Nombre d'épreuves maximum par athlète : 4 pour les BE et les MI. Interdiction de doubler demi-fond et marche. Pas plus de 2 courses/marche (hors finales) par athlète.
5. Séries des courses et composition des concours réalisés en fonction des meilleures performances des athlètes. Merci de surveiller la liste des groupes en chambre d'appel.
6. Finale du 50, 100m, 80m et 100m haies minimes : 8 meilleurs temps par catégorie qualifiés en finale. Pointage en chambre d'appel pour confirmer sa participation en finale.
7. Confirmation en chambre d'appel des athlètes et non des entraîneurs. Limite de confirmation : 45' avant l'épreuve en chambre d'appel.

Ossature de base :

Direction de réunion	Florian Desjardins
Directeur de compétition	Louis Coutard
Juge arbitre	Dominique Lesoeur

Jury : Les jurys seront à engager avant le vendredi 16 juin 12h00 sur le site de la Ligue.

Rappel du quota de jury.

1 à 5 athlètes = 1 jury – de 6 à 10 athlètes = 2 jurys – 11 à 15 athlètes = 3 jurys – de 16 à 20 athlètes = 4 jurys.